ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carrefours

Question écrite n° 27104

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la dangerosité du carrefour du silo entre Frontenay Rohan-Rohan et Vallans dans le département des Deux-Sèvres. La RN 248, d'une longueur de 9 kilomètres, a été réalisée en même temps que le tronçon Poitiers-Bordeaux de l'autoroute A 10. Elle relie l'échangeur de Niort-sud (Granzay-Gript) et la RN 11 qui poursuit vers La Rochelle. Supportant un trafic important, notamment en période estivale, cet axe comporte deux croisements à niveau. L'un de ces carrefours dessert un silo à céréales qui connaît lui aussi une importante fréquentation au moment des moissons ; la traversée des convois agricoles à cette période coïncide avec la pointe saisonnière due aux vacances, ce qui rend ce point particulièrement dangereux, même si quelques aménagements ont été réalisés. Plusieurs accidents mortels ont eu lieu sur cet axe. Un projet de mise à 2x2 voies avec réalisation de carrefours dénivelés avait été étudié mais n'a pas connu de mise en oeuvre. Aussi il souhaiterait savoir à quelle échéance peut-on espérer la réalisation de ces aménagements qui ne portent que sur un tronçon particulièrement court.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Drapeau
Circonscription : Deux-Sèvres (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27104
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : Transports, mer et pêche
Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 mai 2013, page 5261
Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)